

HICÉO

Communauté d'Agglomération¹

La Rochelle

18 mars 2021

Compte rendu

Présent-e-s : Damien MOREAU, Christine & Fabien DUFRECHE-SIMON

Objet de l'entretien

A notre demande, nous souhaitons connaître l'état des lieux de l'écoquartier en terme de pollution et la position de la Communauté d'Agglomération sur la question des mobilités et la politique foncière. Monsieur Moreau nous a accordé un entretien téléphonique ce jeudi à 11 heures.

Pollution

C'est un sujet pleinement de la compétence de l'Agglomération avant cession des terrains à l'aménageur².

Deux pollutions sont à traiter, héritage du centre ferroviaire existant sur site de 1920 à 1970.

1 Entretien téléphonique avec Damien Moreau, Chef de projet Stratégie Foncière et Projets Urbains à la Communauté d'Agglomération Rochelaise

2 Aquitanis - 1, avenue André Reinson - CS 30 239 - 33028 Bordeaux Cedex - <https://www.aquitanis.fr>

Le mâchefer

Composant inerte, il réside en surface, dans la partie sud de la zone qui sera couverte par un ensemble paysager. L'Agglo est en charge du décaissement des surfaces concernées pour la fin d'année 2021.

Les hydrocarbures

Ils résident dans la nappe phréatique souterraine. Elle n'impacte pas la vie en surface. Mais l'Agglo a remis une procédure de dépollution à l'ordre du jour. Elle remet aussi en réflexion l'usage de cette nappe à des fins de géothermie.

Tout autre préoccupation environnementale a reçu validation par la Commissaire Enquêteur³ en septembre 2020.

Mobilités

BUS

Le quartier est distribué par deux lignes de bus, type Illico. Ce sont des lignes circulant avec une fréquence de 10 mn et une circulation nocturne.

La ligne 1 traverse la ville de sud-ouest en nord-ouest, Aytré au port de la Pallice ou à l'aéroport. A Aytré elle bifurque vers la plage d'Aytré (ligne 1A) ou la zone d'activités Bel Air (1B).

La ligne 3 traverse la ville d'est en sud, de la zone commerciale Beaulieu sur la commune de Puilboreau jusqu'à Normandin, à l'angle de l'avenue de La République et de l'avenue Normandin qui rejoint la gare SNCF.

Ces deux lignes passent par la gare SNCF et ont un arrêt de correspondance, Normandin.

Les horaires nocturnes débutent à 22h00 et proposent une fréquence réduite à un bus toutes les 45 mn environ.

3 Voir le résultat d'enquête publique et les conclusions sur le site https://www.agglo-laroche.fr/documents/10839/14986134/Bongraine_conclusions_enquete.pdf/9cccf50-18c8-49ce-b7ba-28804d3b0f18

Ligne 1

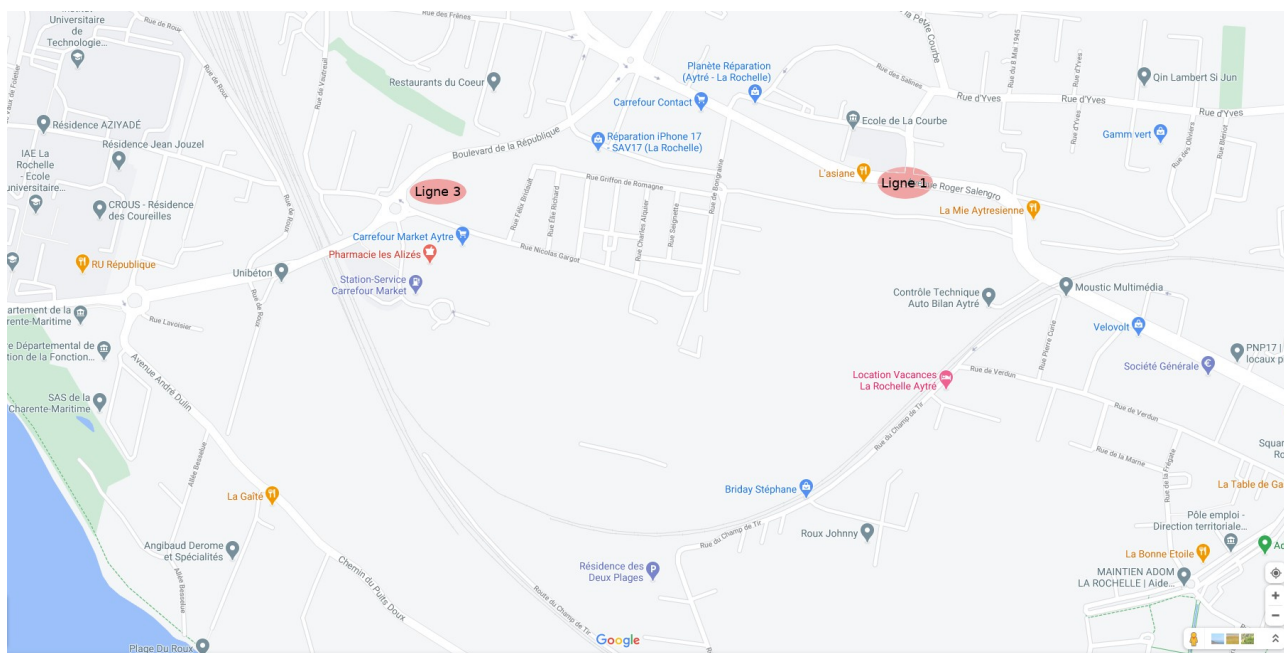


Cette ligne deviendra à Haut Niveau de Service (bus électriques).

Ligne 3



Situation des arrêts



Stations vélos et véhicules partagés

Il y aura des extensions de ces outils. Une station vélo se situe déjà près de la halle de sports dans l'espace commercial. En cours de réflexion.

Stationnement

Le sujet est encore à l'étude. Les seules directives claires pour le moment se situent sur l'interdiction du stationnement le long de la voirie. Le stationnement s'établira au niveau de chaque îlot selon un ratio à déterminer. Les mesures complémentaires découleront de ces dispositions définitives.

Foncier

Tout est envisageable car rien n'est arrêté. L'Agglo n'a pas encore ouvert de dispositifs de baux emphytéotique ou à construction ou immobilier. Elle fonctionne avec un premier régime de BRS⁴ pour un autre quartier. Sachant qu'elle considère ces dispositifs orientés vers le logement social. Il n'y a pas de politique effective vers le logement dit abordable. A nous de développer un argumentaire vers les élus et/ou vers Aquitanis, futur propriétaire du foncier à Bongraine.

4 Bail Réel Solidaire, voir <https://www.gouvernement.fr/argumentaire/bail-reel-solidaire-5490>

Donc, rien n'est orienté et tout est envisageable car nous arrivons au début de ce projet d'écoquartier. Nous pourrions initier ce type de contrat foncier.

Divers

Un Conseil citoyen sera instauré dans l'année en cours. Opportunité à ne pas manquer.

Fait à La Rochelle le 18 mars 2021